

Carême 2021

Cette année, c'est du **mercredi des cendres** 17 février au **samedi Saint** 2 avril 2021.

C'est pour les chrétiens une période qui dure 40 jours (sans compter les dimanches).

Il rappelle les 40 jours que Jésus a passés au désert **mais c'est aussi** :

- **Pour ceux qui croient en l'homme et en Dieu :**
Un temps fort de conversion, de prière, de jeûne et de partage, pour s'ouvrir à Dieu et aux autres, bousculer nos habitudes pour aimer encore plus son prochain ...
- **Pour ceux qui rêvent d'un monde qui respecte tout être humain et la planète Terre :** une occasion de participer à des actions de solidarité, de réfléchir avec d'autres sur la dignité, le vivre ensemble, les droits de l'homme...

Pour tous les élèves du collège : Vendredi 2 avril 2021 (S1-S2-S3) - deux propositions ... A toi de choisir ! Inscriptions obligatoires pour tous sur e-lyco du 15 au 24 mars.

- **Choix n° 1 : Chemin de croix**

Il y a 2000 ans, un homme a été condamné à mort sur une croix. Aujourd'hui, on en parle encore.

Qui est cet homme ? Qu'a-t-il fait de mal ? Pourquoi cet événement interpelle-t-il encore ?

Faire un chemin de croix, c'est l'occasion de découvrir ou redécouvrir ce que Jésus a vécu, lui qui nous invite à être au service de son prochain.

Pour ceux qui veulent aller plus loin : Il suffit de consulter le bulletin de ta paroisse pour participer aux divers rassemblements des chrétiens prévus pendant ce carême (sacrement de réconciliation, rameaux, semaine sainte) ou <https://www.diocesedelaval.fr/le-careme> .

- **Choix n° 2 : Chemin de Vie**

Travail de réflexion à partir du livret personnel « Mes questions, parlons-en ! ». Les 5èmes, 4èmes et 3èmes doivent apporter leur livret.

Les lieux et les horaires seront définis en fonction du nombre d'inscriptions dans chacun des choix.

L'équipe pastorale

NB : L'équipe recherche des accompagnateurs pour le chemin de croix pour accompagner un groupe.
Contacter le secrétariat par mail ou compléter le coupon ci-dessous.

Accompagnement Chemin de croix 2021.

Nom : Prénom :)

Adresse mail : @ afin de vous envoyer le livret.

Repas solidarité : Vendredi 2 avril 2021

Au menu : pâtes, pain, pomme et eau.

La Déclaration universelle des droits de l'homme affirme que **l'éducation est un droit humain fondamental pour tous**. En France, tout enfant peut avoir accès à l'école gratuitement, ce n'est pas le cas partout.

Quelques chiffres de l'Unesco :

<https://fr.unesco.org/news/ce-que-vous-devez-savoir-droit-leducation>

- 262 millions d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire et secondaire ne sont pas scolarisés
- Moins d'un pays sur cinq garantit le droit à douze années d'enseignement gratuit et obligatoire dans sa législation
- Un enfant sur onze ne fréquente pas l'école primaire
- Un adolescent sur cinq est exclu de l'enseignement secondaire
- Plus d'un enfant sur deux en âge d'être scolarisé dans le primaire n'a pas atteint le niveau minimum de compétences requises en lecture fixées par les normes de qualité

L'école au Sahel est une association locale (Mairie Averton) qui accompagne la scolarité d'environ 300 enfants autour de Boussé (Burkina Faso) et améliore leur quotidien (Kit scolaire, réparations de vélo, distribution de boules de savon, aides d'urgence pour la santé). Depuis un peu plus de 10 ans, 4 jeunes (collégiens, lycéens ou étudiants) de Boussé et ses environs sont scolarisés grâce au repas-solidarité. Ils comptent sur le soutien du collège pour l'année 2021 car, en raison du confinement, le repas solidarité 2020 n'a pas eu lieu.

Pour savoir ce qu'ils deviennent, il est possible de lire leur courrier salle Babel et sur e-lyco.

Le bénéfice réalisé = le nombre de participants × 4.60 euros (prix d'un repas au collège)

Il sera entièrement versé :

- à l'association « l'école au Sahel » (2 années scolaires)
- au CCFD (comité catholique contre la faim et pour le développement, www.ccfcd.asso.fr).

Lors de l'inscription au temps fort sur e-lyco, chaque élève pourra faire part de son choix de participer, ou non, à ce repas solidarité.

L'équipe éducative.